

LIVRET D'ACCUEIL

FORMATION HYGIÈNE & SALUBRITÉ

SOMMAIRE

01	Mot de bienvenue
02	Informations pratiques
03	Règlement intérieur
04	Accessibilité PSH
05	Accompagnement du stagiaire
06	Référent pédagogique
07	Gestion des interruptions ou difficultés
08	Qualification des intervenants
09	Procédure de réclamation
10	Engagement qualité & contacts





MOT DE BIENVENUE

Depuis plus de 10 ans, nous accompagnons les professionnels du tatouage, du piercing et du maquillage permanent dans leur mise en conformité avec la réglementation Hygiène & Salubrité, indispensable à l'exercice de ces métiers.

Bienvenue chez La Formation.

Depuis plus de 10 ans, nous accompagnons les professionnels du tatouage, piercing et maquillage permanent dans leur mise en conformité avec la réglementation Hygiène & Salubrité.

Nous mettons un point d'honneur à offrir un cadre d'apprentissage sérieux, bienveillant et conforme aux attentes du Ministère de la Santé.

Ce livret vous permettra de prendre connaissance des éléments essentiels avant et pendant votre formation.

Ce livret vous guidera pas à pas dans votre parcours de formation.

Vous y trouverez les informations pratiques, le programme, les modalités d'évaluation, ainsi que les engagements de notre organisme pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons une belle formation, riche d'enseignements et de prises de conscience utiles à votre avenir professionnel.

.

Chaque

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée de la formation : 21h réparties sur 3 jours consécutifs**
- **Horaires : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h**
- **Lieu de formation : 3, Impasse des Jonquilles, 95350 Piscop**
- **Accès : Bus, parking et train à proximité**
- **Matériel à prévoir : stylo, pièce d'identité**



PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1 - FONDAMENTAUX RÉGLEMENTAIRES ET PHYSIOLOGIE DE LA PEAU

Cette première journée de formation est dédiée à l'acquisition des bases réglementaires et biologiques essentielles à votre pratique.

Vous découvrirez le cadre légal français qui encadre les activités de tatouage, maquillage permanent et piercing : obligations déclaratives, normes en vigueur, responsabilités professionnelles et gestion des effets indésirables.

L'après-midi sera consacrée à la compréhension de la peau et des muqueuses, ainsi qu'aux mécanismes de cicatrisation. Vous aborderez également les premières notions de précautions standard, les contre-indications possibles, et les informations à transmettre aux clients.

JOUR 2 - RISQUES INFECTIEUX, STÉRILISATION ET MATÉRIEL

Lors de cette deuxième journée, nous approfondirons les grands principes liés au risque infectieux : transmission, allergies, flore microbienne et recommandations en matière de prévention.

Nous aborderons également les protocoles de stérilisation, les normes de traçabilité et les exigences liées à la désinfection du matériel utilisé.

Une attention particulière sera portée à la préparation cutanée, aux équipements et à leur conformité, dans une logique de sécurité et de qualité des soins.

JOUR 3 - MISE EN PRATIQUE ET GESTION DES LOCAUX

Cette dernière journée est consacrée à la mise en pratique des apprentissages. Vous serez formé·e aux gestes d'hygiène indispensables : lavage des mains, port des équipements de protection, désinfection des surfaces et préparation de la peau. Vous apprendrez également à gérer les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), ainsi qu'à organiser et entretenir votre espace de travail selon les exigences réglementaires.

La journée se clôturera par une synthèse des acquis et un temps d'échange pour conclure la formation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



1

Assiduité et ponctualité :

- La présence est obligatoire sur les 3 jours pour obtenir l'attestation.
- Tout retard ou absence devra être justifié.

2

Hygiène et sécurité :

- Le respect des consignes sanitaires et du matériel est attendu.
- Aucun acte de tatouage, piercing ou maquillage ne sera réalisé pendant la formation.



3

Comportement :

- Les stagiaires doivent adopter une attitude respectueuse envers les autres participants et les intervenants.
- Aucun propos discriminant ou comportement inapproprié ne sera toléré.

4

Utilisation des locaux :

- Les lieux doivent être laissés propres.
- L'usage du téléphone portable est limité aux pauses.



ACCESSIBILITÉ PSH

Notre formation est ouverte à tous et accessible aux personnes en situation de handicap, dans la mesure où les conditions matérielles et pédagogiques le permettent.

Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référente handicap en amont de la formation :

Afin de garantir un accueil et un accompagnement adaptés, nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation. Cela nous permettra d'étudier ensemble les solutions d'aménagement possibles (rythme, supports, organisation, outils...) et de mobiliser les ressources nécessaires.

Pour toute demande d'aménagement, contactez notre référente handicap :



Rosine Bassene

 contact@tatouage-formation.fr

 06 07 80 32 36

ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE

Assurer un suivi pédagogique et logistique du stagiaire tout au long du parcours de formation, y compris à l'issue de la prestation.

AVANT LA FORMATION

Dès l'inscription, chaque stagiaire reçoit :

- Un mail d'accueil contenant les informations pratiques (dates, horaires, lieu, matériel à prévoir)
- Le livret d'accueil précisant le déroulé de la formation, les contacts utiles et les modalités d'évaluation

Le stagiaire peut poser toutes ses questions par mail ou téléphone avant le démarrage. Un recueil de ses besoins et attentes est réalisé via la fiche dédiée.

PENDANT LA FORMATION

- Le/la formateur·rice reste disponible à tout moment pour répondre aux questions ou accompagner un stagiaire en difficulté
- Des temps d'échange sont prévus à chaque demi-journée
- En cas de besoin spécifique (retard d'apprentissage, incompréhension, stress), un accompagnement personnalisé peut être proposé dans la limite de la durée de la formation

APRÈS LA FORMATION

- Le stagiaire peut poser toute question relative à la formation dans un délai de 15 jours après la fin de session
- Toute demande est traitée par mail dans un délai de 72h maximum
- Une évaluation de satisfaction à chaud est systématiquement proposée en fin de formation
- Une évaluation à froid est envoyée par mail deux mois après la fin de formation



ARNAUD CHABANNAS

Arnaud est tatoueur depuis plus de 10 ans. Il a dirigé plusieurs salons en France, encadré des équipes de professionnels et formé de nombreux tatoueurs débutants ou en perfectionnement. Spécialisé en réalisme en couleurs, il est reconnu comme l'un des meilleurs dans son domaine en France.

Sa pratique se nourrit de recherches constantes, de séminaires spécialisés, de participation à des conventions professionnelles, et d'une passion pour la transmission.

RÔLE & MISSIONS

En tant que référent pédagogique, Arnaud est votre interlocuteur privilégié avant, pendant et après la formation. Il veille à :

- Vous accompagner dans la construction ou la consolidation de votre projet professionnel.
- S'assurer que chaque session de formation respecte les objectifs pédagogiques et réglementaires.
- Adapter les contenus et les modalités à votre niveau, à vos attentes et à vos éventuelles contraintes.
- Garantir un suivi individualisé tout au long du parcours.
- Répondre à vos questions concernant l'organisation, l'évaluation, ou votre orientation post-formation.

POURQUOI SE FORMER AVEC ARNAUD ?

- Pour bénéficier d'une pédagogie concrète et ancrée dans la réalité du terrain
- Pour être guidé par un professionnel exigeant, bienveillant et à l'écoute
- Pour progresser dans un cadre structuré, clair et aligné avec les exigences du Ministère de la Santé

GESTION DES INTERRUPTIONS OU DIFFICULTÉS

Prévoir une réponse adaptée en cas de difficulté pédagogique, fatigue, absence partielle ou abandon, afin de garantir un parcours sécurisé et conforme aux exigences réglementaires.

1. Difficulté pédagogique ou de compréhension

- Échange individuel proposé avec la formatrice
- Reformulation, explication renforcée, ou supports complémentaires
- Si besoin, possibilité d'un temps de révision hors session

2. Fatigue ou besoin d'aménagement temporaire

- Possibilité de pauses supplémentaires ou d'adaptation du rythme
- Envoi d'un résumé ou support pédagogique

3. Absence partielle

- Jusqu'à 2h d'absence justifiée : validation possible à l'appréciation de la formatrice
- Absence supérieure à une demi-journée : la formation est considérée comme non-validée → report à une session ultérieure possible

4. Abandon en cours de session

- L'attestation ne sera pas délivrée
- Une attestation de présence partielle peut être remise à titre informatif
- L'ARS n'est pas informée sauf demande expresse du stagiaire

5. Trace et suivi

- Toute adaptation est notée dans le dossier du stagiaire (fiche d'incident / note manuscrite ou email)
- En cas de report, un nouvel engagement écrit est demandé

NOTRE ÉQUIPE



Arnaud Chabannas

Formateur référent

CV en document annexe



Christiane Neveu

Hygiéniste

CV en document annexe

Notre équipe est composée de professionnels engagés et complémentaires, alliant expertise du terrain et rigueur réglementaire.

Arnaud, fondateur de La Formation, est tatoueur depuis plus de 10 ans. Il assure la coordination pédagogique, l'animation des sessions et le suivi individualisé des stagiaires. Son approche est technique, artistique et humaine, avec une pédagogie axée sur la pratique et la réalité du métier.

Christiane Neveu, hygiéniste spécialisée, intervient sur les aspects liés à la microbiologie, à la prévention des infections et à la réglementation sanitaire. Forte d'une expérience en milieu médical et en formation, elle apporte un éclairage précis et rigoureux sur les obligations professionnelles en matière d'hygiène.

Ensemble, ils veillent à offrir une formation complète, accessible, conforme et bienveillante, pour vous permettre d'évoluer dans les meilleures conditions vers une pratique sécurisée.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Chez La Formation, nous sommes attentifs à la qualité de nos prestations et à votre satisfaction.

Si vous rencontrez un problème, une incompréhension ou un désaccord à tout moment durant votre parcours, vous avez la possibilité de nous faire part de votre réclamation.

COMMENT FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez transmettre votre réclamation :

- Par e-mail à : contact@tatouage-formation.fr
- Par courrier à : 7 rue Descartes, 95330 Domont
- Ou directement auprès de votre formateur référent, qui la transmettra à la personne en charge

DÉLAIS DE TRAITEMENT

- Un accusé de réception vous sera envoyé dans un délai de 5 jours ouvrés.
- Une réponse motivée vous sera apportée sous 10 jours ouvrés maximum, après analyse de la situation

SUIVI ET TRAÇABILITÉ

- Toutes les réclamations sont enregistrées dans un registre dédié, et peuvent donner lieu à des actions correctives ou préventives, dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

Une approche respectueuse

Chaque réclamation est prise en compte avec sérieux, dans un cadre confidentiel, respectueux et constructif.

ENGAGEMENT QUALITÉ

Chez La Formation, la qualité n'est pas une formalité : c'est un engagement quotidien. Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir une expérience de formation sérieuse, structurée et conforme, dans un cadre pédagogique humain, rigoureux et accessible à tous.

Notre démarche s'appuie sur plusieurs engagements concrets :

- Une formation conforme à l'arrêté du 12 décembre 2008
- Des intervenants qualifiés et passionnés par la transmission
- Une écoute active de vos retours et besoins tout au long de votre parcours
- Une prise en compte des situations particulières, notamment pour les PSH
- Un processus d'amélioration continue basé sur vos appréciations

Nous croyons à l'importance d'un accompagnement individualisé, transparent et professionnel, afin de vous permettre d'exercer votre futur métier dans les meilleures conditions de sécurité et de confiance..

LA.FORMATION

Contactez-nous

Référent pédagogique



Arnaud Chabannas



contact@tatouage-formation.fr



06 07 80 32 36

Référente handicap



Rosine Bassene



contact@tatouage-formation.fr



06 07 80 32 36

Adresse du centre de formation



3, impasse des Jonquilles,
95350 Piscop

Site internet

www.tatouage-formation.fr

DOCUMENTS
ANNEXES

Christiane NEVEU
8, rue Batardon
28100 Dreux
Tel : 0689466623 / 0237463512
Email : christiane.neveu@neuf.fr

FORMATION

2000 : Diplôme universitaire « Gestion du risque nosocomial » Université Paris VII
1996 : Diplôme inter universitaire « Infections nosocomiales et hygiène hospitalière » - Université Paris VI
1979 : diplôme d'état infirmier - IFSI de Dreux 28100
1970 : diplôme d'auxiliaire de puériculture - IFSI de Dreux 28100

PARCOURS PROFESSIONNEL

1979 – 1984 : IDE services des urgences CH de Dreux 28100
1984 – 1991 : IDE bloc opératoire CH de Dreux 28100
1991 – 1994 : IDE service de stérilisation CH de Dreux
1994 – 2000 : Cadre de santé mi temps stérilisation / mi temps Hygiène hospitalière CH de Dreux
2000 – 2013 : Cadre de santé service d'hygiène hospitalière CH de Dreux
Depuis 2013 :

- Temps partiel en clinique Conseil - surveillance - audits - formation
Groupe Ramsay Santé
- Mission ponctuelle : Prévention des risques infectieux et bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité (Formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouages par effraction cutanée et de perçage corporel
Atelier du Sourcil
LA FORMATION " Sté Art Skin Maker

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN HYGIÈNE

Prévention
Elaboration de protocoles
Enquête de prévalence
Enquête en incidence
Audit
Enquête d'épidémie

ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

De 1996 à 2013

Formation initiale en hygiène hospitalière à l'IFSI de Dreux : étudiantes en soins infirmiers, élèves aides-soignantes, validation des acquis aides-soignantes
Formation continue des correspondants médicaux et paramédicaux
Formation continue dans des établissements de santé

Depuis 2013

Formation continue des correspondants médicaux et paramédicaux
Formation continue dans des établissements de santé
Prévention des risques infectieux et bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité : formation pour les professionnels du piercing, du tatouage et du maquillage permanent.

Programme de formation

Hygiène & salubrité

JOUR 1

Théorie - Présentiel

matin - 9h30 > 12h30

RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

Unité 1

- Contexte réglementaire
- Obligations déclaratives
- Formation des professionnels
- Informations et affichages obligatoires
- Règlementations sur les produits de tatouage et matériaux de piercing - Norme NF EN 17169
- Gestion des effets indésirables

déjeuner - 12h30 > 13h30

après-midi - 13h30 > 17h

PEAU : ANATOMIE & PHYSIOLOGIE

Unité 2

- Physiologie de la peau et des muqueuses
- Mécaniques de cicatrisation cutanée

Unité 4

- Contre-indication
- Informations

Unité 6

- Précautions standard

JOUR 2

Théorie - Présentiel

matin - 9h30 > 12h30

Unité 4

- Recommandations types
- Allergies
- Principes du risque infectieux
- Transmission
- Flores microbiennes

Unité 6

- Accident exposant au sang
- Vaccination

Unité 3

- Préparation cutanée

déjeuner - 12h30 > 13h30

après-midi - 13h30 > 17h

Unité 5

- Sterilisation
- Normes de la stérilisation
- Circuit de stérilisation
- Contrôles et validation
- Traçabilité - Stockage
- Désinfection du matériel thermosensible

Unité 8

- Matériel et équipement - Conformité des équipements

Unité 7

- Précautions standard

JOUR 3

Pratique - Présentiel

matin - 9h30 > 12h30

Unité 9

- Précautions standards
- Hygiène des mains
- Equipement de protection individuelle
- Entretien désinfection des espaces de travail
- Familles d'antiséptiques
- Procédures de préparation de la peau

déjeuner - 12h30 > 13h30

après-midi - 13h30 > 17h

DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX (DASRI)

Réglementation

Tri – Stockage – Traçabilité

LOCAUX

- Exigences des agencements des salles techniques
- Entretien
- Préparation des postes de travail

CONCLUSION